

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 FEVRIER 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 1<sup>er</sup> février 2024, s'est réuni le 8 février 2024, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaients présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES  
ARZON : Catherine LECLERC  
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT (jusqu'à 19h30)  
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC  
COLPO : Freddy JAHIER  
ELVEN : Gérard GICQUEL  
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR - Julian EVENO  
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU  
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM  
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI  
LE BONO : Yves DREVES (arrivée à 18h10)  
LE HEZO : Guy DERBOIS  
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET  
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC  
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE  
MEUCON : Pierrick MESSAGER  
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE  
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE  
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY  
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD  
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON  
SAINT-ARMEl : Anne TESSIER-PETARD  
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC  
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC  
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU  
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL  
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL  
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN  
SURZUR : Yvan LE NEVE  
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE  
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL  
TREFFLEAN : Claude LE JALLE  
VANNES : David ROBO - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID (arrivée à 18h05) - Maxime HUGÉ - Virginie TALMON - Jean-Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Audrey ESSOLA (arrivée à 18h10)

### Ont donné pouvoir :

ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Claude LE JALLE  
Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL  
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE  
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT a donné pouvoir à Raynald MASSON  
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO  
SURZUR : Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Yvan LE NEVE  
THEIX-NOYALO : Danielle CATREVAUX a donné pouvoir à Christian SEBILLE  
VANNES : Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT  
François ARS a donné pouvoir à Chrystel DELATRE  
Christine PENHOUEt a donné pouvoir à Monique JEAN  
Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Karine SCHMID  
Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN  
Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 056-200067932-20240208-240208\_DEL39-DE

Mise en ligne le 20/02/2024

Ont été excusés :

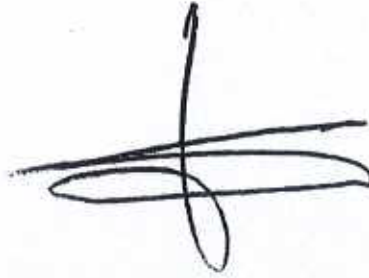
SARZEAU : Dominique VANARD

Absents :

ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT

VANNES : Sandrine BERTHIER

Le Président,  
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right at the top, crosses a horizontal line, and loops back down to the left.

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 FEVRIER 2024**

**ECONOMIE EMPLOI FORMATION INNOVATION**

**APPROBATION DE L'INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES**

Monsieur Jean-Pierre RIVERY présente le rapport suivant :

Dans l'objectif d'un renforcement de la résilience face aux effets du dérèglement climatique, la loi Climat et Résilience a prescrit la mise en place d'un inventaire des zones d'activités économiques (ZAE) à l'échelle intercommunale pour permettre l'approfondissement de la connaissance du foncier économique d'intérêt communautaire.

Conformément à l'article L.318-8-2 du code de l'urbanisme, l'agglomération a réalisé cet inventaire des ZAE comportant, pour chacune des 51 zones d'activités, les éléments suivants :

- Un état parcellaire des unités foncières comportant la surface de chaque unité foncière l'identification des propriétaires ;
- L'identification des occupants du parc d'activités ;
- Le taux de vacance du parc d'activités économiques calculé en rapportant le nombre total d'unités foncières de la zone au nombre d'unités foncières qui ne sont plus assujetties à la cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1447 du code général des impôts depuis au moins deux ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition et qui sont restées inoccupées au cours de la même période.

Les propriétaires et occupants situés au sein des zones d'activités ont été invités à en prendre connaissance du 20 septembre au 20 octobre 2023 inclus sur le site internet de l'agglomération afin de faire part de remarques et observations.

L'inventaire et la démarche engagée dans le cadre de l'étude d'optimisation foncière sur les zones d'activités avec l'appui du bureau d'étude SETEC a permis de recenser des observations concernant notamment des mises à jour d'adressage, d'occupants et de dénomination d'entreprises. Le recensement a permis notamment d'identifier 2019 unités foncières qui concernent 2459 occupants.

Cet inventaire est annexé à la présente délibération dans sa version finalisée et sera actualisé au moins tous les six ans.

Vu les avis favorables du Bureau en date du 15 septembre 2023 et de la Commission Aménagement et Développement Economique du 30 janvier 2024,

Il vous est proposé :

- *d'approuver l'inventaire des zones d'activités économiques de son territoire ;*
- *d'autoriser sa transmission aux autorités compétentes en matière de SCoT, de document d'urbanisme et de programme local de l'habitat ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

David ROBO

Le secrétaire de séance,

Guillaume GRANNEC

